

Rapport n° 2 : Égalité Femmes/Hommes - Année 2023 Mairie/CCAS**RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES**

DE LA VILLE DE MIRAMAS – Année 2023

POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

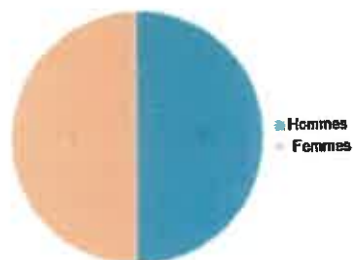
présenté au C.S.T. du 15 mars 2024

EFFECTIF PERMANENT

Nombre d'agents occupant un emploi fonctionnel et rémunérés au 31/12/2023

Emplois fonctionnels	Femmes	Hommes	Total
Directeur Général des Services	1	0	1
Directeur des Services Techniques	0	1	1
D.G.A. des services	1	1	2
TOTAL	2	2	4

Nombre d'agents occupant un emploi permanent et rémunérés au 31/12/2023 par filière et par grade

**FILIERE ADMINISTRATIVE**

Grade	Femmes	Hommes	Total
Attaché hors classe	1	0	1
Attaché principal	6	4	10
Attaché	5	2	7
ATTACHES	12	6	18
Rédacteur principal 1ère classe	7	0	7
Rédacteur principal 2ème classe	12	1	13
Rédacteur	7	1	8
REDACTEURS	26	2	28
Adjoint administratif principal 1ère classe	53	5	58
Adjoint administratif principal 2ème classe	30	8	38
Adjoint administratif	18	2	20
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	101	15	116

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

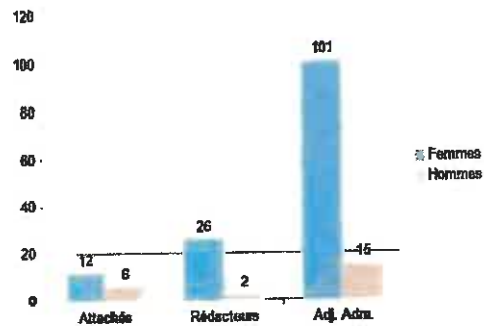
Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024



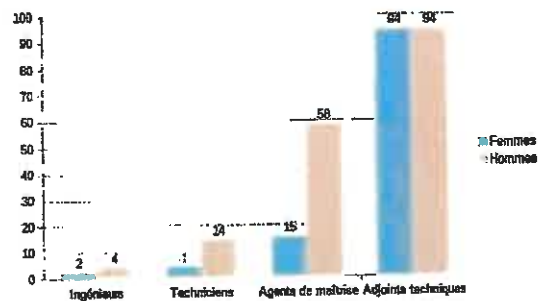
ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	139	23	162
-------------------------------------	------------	-----------	------------



FILIERE TECHNIQUE

Grade	Femmes	Hommes	Total
Ingénieur Hors Classe	0	1	1
Ingénieur principal	1	3	4
Ingénieur	1	0	1
INGENIEURS	2	4	6
Technicien principal 1ère classe	0	2	2
Technicien principal 2ème classe	1	5	6
Technicien	3	7	10
TECHNICIENS	4	14	18
Agent de maîtrise principal	7	46	53
Agent de maîtrise	8	12	20
AGENTS DE MAITRISE	15	58	73
Adjoint technique principal 1ère classe	24	37	61
Adjoint technique principal 2ème classe	42	33	75
Adjoint technique	28	24	52
ADJOINTS TECHNIQUES	94	94	188
TOTAL FILIERE TECHNIQUE	115	170	285



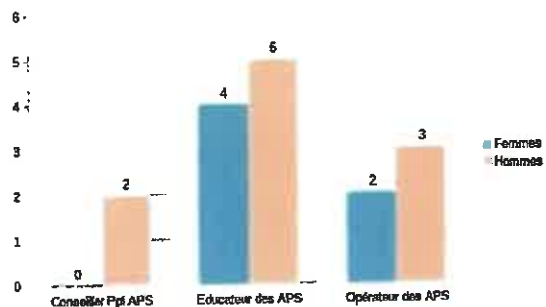
Envoyé en préfecture le 26/04/2024
 Reçu en préfecture le 26/04/2024
 Publié le 30/04/2024
 ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE



FILIERE SPORTIVE

Grade	Femmes	Hommes	Total
Conseiller principal APS	0	2	2
CONSEILLER APS	0	2	2
Educateur principal 1ère classe	3	2	5
Educateur principal 2ème classe	1	1	2
Educateur APS	0	2	2
EDUCATEURS DES APS	4	5	9
Opérateur principal	2	2	4
Opérateur qualifié	0	1	1
OPERATEURS DES APS	2	3	5

TOTAL FILIERE SPORTIVE	6	10	16
-------------------------------	----------	-----------	-----------



FILIERE SOCIALE

Grade	Femmes	Hommes	Total
Assistant socio-éducatif de classe supérieure	1	0	1
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE CLASSE SUPERIEURE	1	0	1
ATSEM principal 1ère classe	8	0	8
ATSEM principal 2ème classe	1	0	1
ATSEM	9	0	9

TOTAL FILIERE SOCIALE	10	0	10
------------------------------	-----------	----------	-----------



Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024

ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

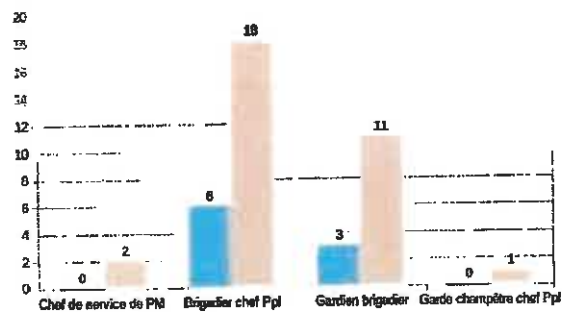
FILIERE MEDICO-SOCIALE

Grade	Femmes	Hommes	Total
Cadre supérieur de santé paramédical	1	0	1
CADRE SUPERIEUR DE SANTE	1	0	1
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE	1	0	1

FILIERE POLICE MUNICIPALE

Grade	Femmes	Hommes	Total
Chef de service de PM principal 1ère classe	0	0	0
Chef de service de PM principal 2ème classe	0	1	1
Chef de service de PM	0	1	1
CHEFS DE SERVICE DE PM	0	2	2

Grade	Femmes	Hommes	Total
Brigadier-chef principal	6	18	24
Gardien-brigadier	3	11	14
Garde champêtre chef principal	0	1	1
AGENTS DE PM	9	30	39
TOTAL FILIERE PM	9	32	41



Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

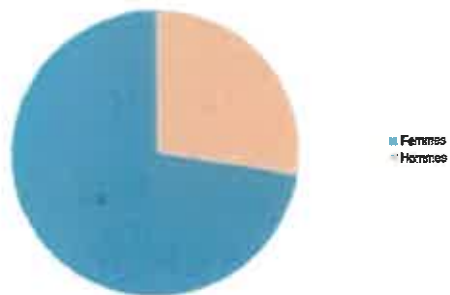
Publié le 30/04/2024

S'LO

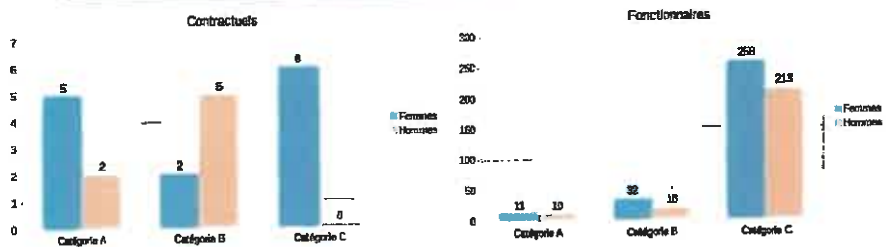
ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

FILIERE ANIMATION

Grade	Femmes	Hommes	Total
Adjoint d'animation principal 1ère classe	16	4	20
Adjoint d'animation principal 2ème classe	1	3	4
Adjoint d'animation	17	6	23
ADJOINTS D'ANIMATION	34	13	47
TOTAL FILIERE ANIMATION	34	13	47



TOTAL TOUTES FILIERES



Nombre d'agents occupant un emploi permanent et rémunérés au 31/12/2023 par catégorie

Catégorie	Contractuels		Fonctionnaires		Total
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Catégorie A	5	2	11	10	28
Catégorie B	2	5	32	18	57
Catégorie C	6	0	258	213	477
TOTAL	13	7	301	241	562

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024



ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

RECRUTEMENT

Nombre d'agents recrutés en 2023 par type de recrutement sur emplois permanents



Type de recrutement	Femmes	Hommes	Total
recrutement CDD sur emploi permanent	3	1	4
Nomination stagiaire après contrat	8	1	9
Recrutement direct	0	3	3
Recrutement par voie de détachement	1	1	2
Recrutement par voie de mutation	6	6	12
Réintégration après disponibilité	1	0	1
TOTAL	19	12	31

TEMPS DE TRAVAIL

Nombre de fonctionnaires et de contractuels sur emploi permanent bénéficiaires d'un temps partiel de droit ou sur autorisation au 31/12/2023

		Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
Catégorie A	Hommes	0	0
	Femmes	0	1
	Total	0	1
Catégorie B	Hommes	0	0
	Femmes	2	0
	Total	2	0
Catégorie C	Hommes	0	1
	Femmes	8	3
	Total	8	4

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

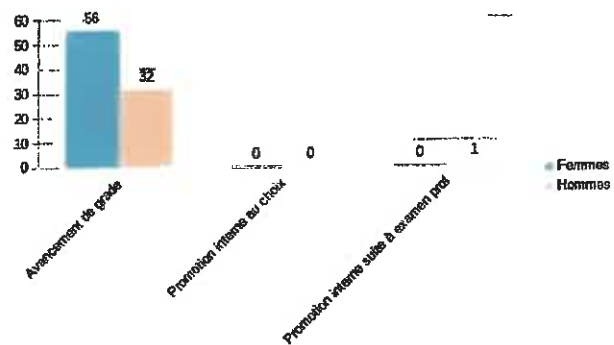
Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024



ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

AVANCEMENTS - PROMOTIONS - CONCOURS DANS L'ANNÉE 2023



Nombre de fonctionnaires ayant connu au cours de l'année un(e) :	Femmes	Hommes
avancement d'échelon	166	115
avancement de grade	56	32
promotion interne au sein de la collectivité (choix)	0	0
promotion interne au sein de la collectivité (examen professionnel) ayant entraîné une "nomination stagiaire"	0	1
réussite à un concours ayant entraîné "une nomination stagiaire"	0	0
réussite à concours ayant entraîné une nomination titulaire	0	0

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024



ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024

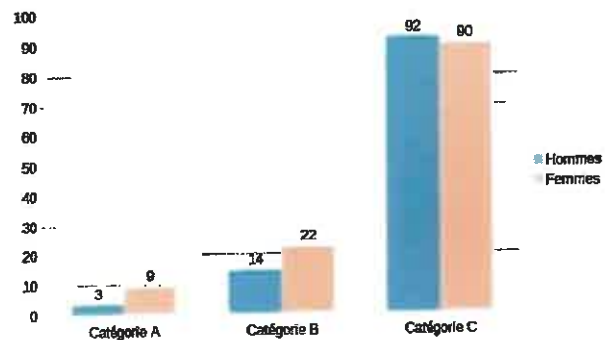


ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

page 8

VILLE DE MIRAMAS
FORMATION

Tableau récapitulatif - agents titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent ayant participé à au moins une formation en 2023



FONCTIONNAIRES et CONTRACTUELS EMPLOI PERMANENT			
	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	3	9	12
Catégorie B	14	22	36
Catégorie C	92	90	182
Total	109	121	230

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024



ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024

S²LOW

ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

Journées de formation suivies par les agents titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent et nombre d'agents permanents ayant participé à au moins une journée de formation au cours de l'année 2023

TITULAIRES - STAGIAIRES - CONTRACTUELS	Nombre total de journées de formation dispensées au cours de l'année par					Nombre total de titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent ayant participé à une ou plusieurs types de formation dans l'année (ex : 1 agent a suivi 2 types de formation, il est comptabilisé dans chaque type de formation)			
	CNFPT au titre de la cotisation obligatoire	CNFPT au-delà de la cotisation obligatoire	Autres organismes	Total	dont CPF (Compte Personnel de Formation)	Hommes	Femmes	Total	dont CPF
Pour les agents de catégorie A									
Préparation concours et examens d'accès à la FPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation prévue par les statuts particuliers									
<i>dont formation d'intégration</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont formation de professionnalisation</i>	7	0	11	18	0	3	9	12	0
Formation de perfectionnement	0	0	1	1	0	1	0	1	0
Formation personnelle (hors congé de formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	7	0	12	19	0	4	9	13	0

DRH/LL/YC/SB

CST du 15 mars 2024

TITULAIRES - STAGIAIRES - CONTRACTUELS	Nombre total de journées de formation dispensées au cours de l'année par					Nombre total de titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent ayant participé à une ou plusieurs types de formation dans l'année (ex : 1 agent a suivi 2 types de formation, il est comptabilisé dans chaque type de formation)			
	CNFPT au titre de la cotisation obligatoire	CNFPT au-delà de la cotisation obligatoire	Autres organismes	Total	dont CPF (Compte Personnel de Formation)	Hommes	Femmes	Total	dont CPF
Pour les agents de catégorie B									
Préparation concours et examens d'accès à la FPT	12,5	0	0	12,5	0	3	5	8	0
Formation prévue par les statuts particuliers									
<i>dont formation d'intégration</i>	10	0	0	10	0	1	0	1	0
<i>dont formation de professionnalisation</i>	21	9	20,5	56,5	0	9	18	27	0
Formation de perfectionnement	0	0	4	4	0	0	3	3	0
Formation personnelle (hors congé de formation)	0	5	4	9	0	0	3	3	0
TOTAL	43,5	14	34,5	92	0	13	29	42	0
Pour les agents de catégorie C (y compris PACTE)									
Préparation concours et examens d'accès à la FPT	35	0	0	35		2	14	16	0
Formation prévue par les statuts particuliers									
<i>dont formation d'intégration</i>	155	0	0	155	0	12	20	32	0

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024



ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024



ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

CST du 15 mars 2024

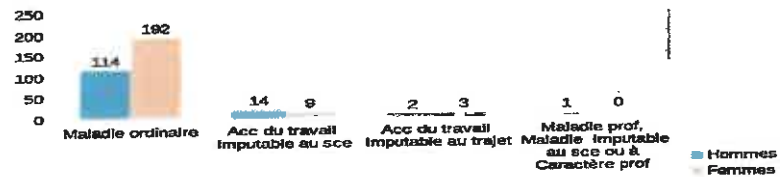
DRH/LL/YC/SB

<i>dont formation de professionnalisation</i>	40,5	122	256,5	419	0	92	88	180	0
Formation de perfectionnement	0	0	11	11	1	0	16	16	1
Formation personnelle (hors congé de formation)	0	20	8	28	0	7	2	9	0
TOTAL	230,5	142	275,5	648	1	113	140	253	1
TOTAL TOUTES CATEGORIES	281	156	322	759	1	130	178	308	1
EN %	37,03 %	20,55 %	42,42 %			42,21 %	57,79 %		

VILLE DE MIRAMAS

CONDITIONS DE TRAVAIL

Nombre de TITULAIRES ET STAGIAIRES ayant été absents au moins un jour dans l'année 2023 - par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales)



Absences pour	Nombre de fonctionnaires*		Nombre de journées d'absence (en jours calendaires)		Nombre d'arrêts**	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladie ordinaire	114	192	4293,00	6899,00	254	455
Accident du travail imputable au service	14	9	842,00	189,00	16	9
Accident du travail imputable au trajet	2	3	58,00	132,00	2	3
Longue maladie, disponibilité d'office et grave maladie	10	10	2733,00	2155,00	10	10
Maladie de longue durée	5	5	1052,00	8820,00	5	5

DRH/LL/YC/SB

CST du 15 mars 2024

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024



ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

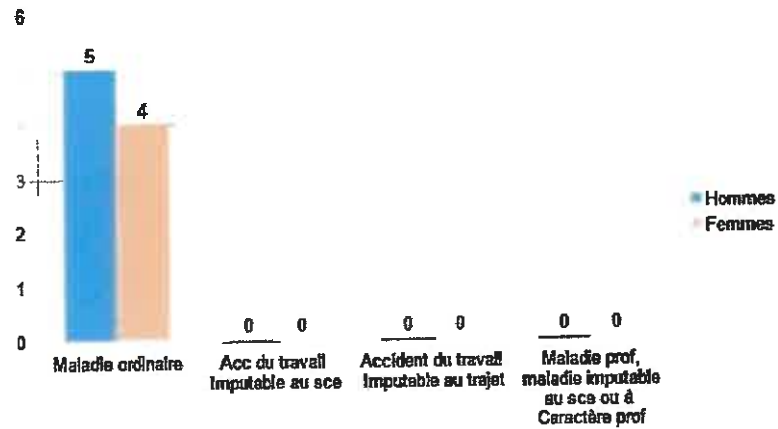
Absences pour	Nombre de fonctionnaires*		Nombre de journées d'absence (en jours calendaires)		Nombre d'arrêts**	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	1	0	265,00	0,00	1	0
Maternité et adoption		3		284,00		3
Paternité, accueil de l'enfant et adoption	10		176,00		11	
Autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	148	232	523,00	855,00		
A.S.A. COVID	0	0	0,00	0,00		
TOTAL	304	454	9944,00	19334,00	299	485

Envoyé en préfecture le 26/04/2024
Reçu en préfecture le 26/04/2024
Publié le 30/04/2024
ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE



CONDITIONS DE TRAVAIL

Nombre de CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT ayant été absents au moins un jour dans l'année 2023 - par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales)



Absences pour	Nombre de contractuels sur emploi permanent*		Nombre de journées d'absence (en jours calendaires)		Nombre d'arrêts**	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladie ordinaire	5	4	88,00	199,00	16	14
Accident du travail imputable au trajet	0	0	0	0	0	0
Grave maladie	0	0	0	0	0	0
Maladie de longue durée	0	0	0	0	0	0
Maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0	0	0	0	0	0
Maternité et adoption		1		24,00		1
Paternité, accueil de l'enfant et adoption	0		0			
Autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	4	5	4,00	10,00		
A.S.A. COVID	0	0	0,00	0,00		
TOTAL	9	10	92	233	16	15

* Si un agent a été absent sur plusieurs périodes dans l'année, il n'est comptabilisé qu'une seule fois

** Si un arrêt est prolongé, il n'est comptabilisé qu'une seule fois. Ne sont comptabilisés que les arrêts ayant donné lieu à une absence

RÉMUNÉRATION - VILLE DE MIRAMAS

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024



ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

Rémunérations des fonctionnaires et de contractuels sur emploi permanent – rémunérés au 31/12/2023

FONCTIONNAIRES SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes		Dont primes et indemnités au titre de l'article 111		Dont primes et indemnités (y.c. HS) relevant de l'article 88 (hors remboursement de frais)		Dont NBI		Dont HS ou complémentaires (hors article 88)		Dont CTI (avec rappel au 01/04/2022)		Nombre d'agents	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Catégorie A	578 794,51	610 773,04	8 284,56	9 371,81	175 254,54	161 478,45	12 015,67	11 557,08	0,00	0,00	0,00	2 476,48	10	11
Catégorie B	729 853,17	1 216 401,81	15 983,12	28 005,88	148 720,73	238 851,79	8 556,55	18 045,33	32 549,96	8 650,63	0,00	0,00	18	33
Catégorie C	6 798 401,48	7 164 725,54	186 177,43	222 788,96	910 302,16	790 820,87	103 638,38	87 873,68	292 024,08	75 611,79	0,00	0,00	213	256
TOTAL	8 107 049,16	8 991 900,39	210 425,11	260 168,45	1 234 277,43	1 189 161,11	124 210,60	117 478,09	324 574,04	84 262,42	0,00	2 476,48	241	300
MOYENNE														541

CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes		Dont primes et indemnités		Dont heures supplémentaires ou complémentaires		Nombre d'agents	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Catégorie A	32 520,18	251 412,10	30 929,58	70 687,16	0,00	0,00	2	5
Catégorie B	176 104,19	49 093,62	50 368,31	16 327,29	1 548,80	594,12	6	2
Catégorie C	0,00	88 753,63	0,00	7 260,54	0,00	672,90	0	6
TOTAL	207 624,37	389 259,35	81 297,89	94 274,99	1 548,80	1 267,02	7	13
MOYENNE								20

VILLE DE MIRAMAS

Nombre d'heures supplémentaires et complémentaires rémunérées en 2023 par filière et cadre d'emplois - Agents permanents

Cadres d'emplois Filières	Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2023		Nombre d'heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2023	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
REDACTEURS	12,00	304,00	0,00	0,00
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	259,50	1027,00	0,00	126,50
FILIERE ADMINISTRATIVE	271,50	1331,00	0,00	126,50
TECHNICIENS	218,00	35,00	0,00	0,00
AGENTS DE MAITRISE	3541,25	22,50	0,00	0,00
ADJOINTS TECHNIQUES	4654,75	744,75	0,00	35,00
FILIERE TECHNIQUE	8414,00	802,25	0,00	35,00
EDUCATEURS DES APS	70,00	43,00	0,00	0,00
OPERATEURS DES APS	33,50	9,75	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE	103,50	52,75	0,00	0,00

DRH/LL/YC/SB

CST du 15 mars 2024

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024



ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE

Cadres d'emplois Filières	Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2023		Nombre d'heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2023	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CHEFS DE SERVICE DE P.M.	747,00	0,00	0,00	0,00
AGENTS DE P.M.	2881,75	880,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE MUNICIPALE	3628,75	880,00	0,00	0,00
Cadres d'emplois Filières	Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2023		Nombre d'heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2023	
ASSISTANTS SPECIALISEES DES ECOLES MATERNELLES	0,00	4,50	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE	0,00	4,50	0,00	0,00
ADJOINTS D'ANIMATION	340,25	820,25	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION	340,25	820,25	0,00	0,00
TOUTES FILIERES	12758,00	3890,75	0,00	161,50
AUTRES CAS hors filières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOUTES FILIERES + AUTRES CAS	12758,00	3890,75	0,00	161,50

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 30/04/2024



ID : 013-211300637-20240411-55_2024-DE